

COPIE

Commune SAINT-HYMETIERE-SUR-VALOUSE

39240 SAINT-HYMETIERE-SUR-VALOUSE

Séance du 8 novembre 2019

Nom

En ex

Prés

Envoyé en préfecture le 25/11/2019

Reçu en préfecture le 25/11/2019

Affiché le

ID : 039-200086007-20191108-79C_2019_11_08-DE

Besoin
le voir

Absents : 15

Nombre de vote 24 dont 4 pouvoirs

Pour 24 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 28/10/2019

Domaine : FINANCES LOCALES

L'an deux mil dix-neuf le huit novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, le 28 octobre 2019 s'est réuni au nombre prescrit dans l'arrêté préfectoral de création de la commune nouvelle, à St-Hymetière-Sur-Valouse sous la présidence de Monsieur Jean-Yves BUCHOT

PRESENTS : BRENIER Damien, BRUNET Valérie, BUCHOT Jean-Yves, BUISSET Christophe, CHABAUD Eric, DEPRES Claude, DEPRES Gérard, DURAFFOURG Odette, GADIOLET Marie-Agnès, GROS Aurélie, HAMDouchi Isabelle, LAMY-CHARRIER Colette, NIEL Patrick, PICAUD-BERNET Jérôme, PICOD Denis, PICOD Julien, ROLLAND Françoise, VERNE Adèle, VUITTON Roland, VUITTON Patrick.

ONT DONNE PROCURATION : BENACCHIO Fabien, BILON Martine, JOLIVET Marie-Odile, JACQUEMIN Philippe.

ABSENTS EXCUSES : ADELLON Françoise, BOULAY Pascal, BRUN Dimitri, FIGUET Carole, JACQUEMIN Frédéric, MORIER Christophe, ZIGGIOTTO Fabrice.

ABSENTS : FURLI Jean, MUTIN Régine, ROCHET Roger.

SECRETAIRE DE SEANCE : GROS Aurélie.

Objet : TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **FIXE** les tarifs des concessions pour une durée de 30 ans, suivant la législation funéraire à compter du 8 Novembre 2019 comme suit :
 - Caverne 450€
 - Caveau deux places 1 700€ comprenant l'emplacement et le caveau préinstallé.
 - Emplacement en pleine terre au prix de 70€ le m² : les concessionnaires ont le choix de faire intervenir un entrepreneur pour la pose ou non d'un caveau.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous documents relatifs à cet objet.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme et certification,



Signé
le Maire **Jean-Yves BUCHOT**

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 22/11/2019
et publication ou notification du
22/11/2019